



VILLE D'OUCQUES  
41290

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2015 A 20 H30

**Etaients présents** : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jean-Pierre VOISIN, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle Launay, Dominique DESCHAMPS formant la majorité des membres en exercice

**Etait excusée** : Mme Natacha COTTRELL

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

### **Délibération n° 2015 – 34**

#### **Accueil de loisirs : financement et règlement**

Le conseil municipal approuve le budget prévisionnel, les tarifs ainsi que le règlement intérieur établis pour l'organisation de l'accueil de loisirs qui aura lieu du 6 au 31 Juillet 2015.

Les tarifs sont les suivants :

quotient familial	tarif journalier	soit à la semaine	semaine du 15 au 17/07
inf ou égal à 700	13 €	65 €	39 €
701 à 1100	14 €	70 €	42 €
sup à 1101	15 €	75 €	45 €

### **Délibérations n° 2015 – 35 :**

#### **Accueil de loisirs : emploi**

Pour assurer l'encadrement du centre de loisirs, le conseil municipal créé un emploi d'Animateur catégorie B pour le poste de Directeur et 4 contrats d'engagement éducatif pour les animateurs (2 animateurs formation Bafa, 2 animateurs stagiaires).

### **Délibération n° 2015 – 36 :**

#### **Subventions communales 2014**

Le Conseil Municipal a alloué les subventions aux diverses associations dans les mêmes conditions que les années précédentes.

### **Délibération n° 2015 – 37 :**

#### **Lagunage : enrochement**

Suite à la dégradation des berges des 3 bassins du lagunage, le conseil municipal a décidé de réaliser l'enrochement sur une hauteur de 1,20m et retient l'offre de la SARL BARBOSA pour un montant de 44 212,60 € HT.

### **Délibération n° 2015 – 38 :**

#### **Busage du fossé face au cimetière**

Le conseil municipal retient l'offre de M. Philippe GUEDET pour réaliser les travaux de terrassement du busage du fossé face au cimetière.

**Délibération n ° 2014 – 39 :**

**Travaux de signalisation route de Châteaudun**

Dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaire, le conseil municipal décide de réaliser le marquage d'une double bande continue avec un remplissage en résine.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 6 Mai 2015

Le Maire,